

La CNSS ciblée par des hackers algériens



Une cyberattaque d'ampleur et des failles...

P5

Microsoft complice du génocide des Palestiniens

UNE INGÉNIEURE MAROCAINE BRISE LA LOI DU SILENCE

P6

L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Abdelilah Benkiran

Nous sommes éligibles aux actes de bienfaisance



P10

Confus **DE CANARD**

Obsession chinoise

P2

Gaza de nouveau bombardé et affamé

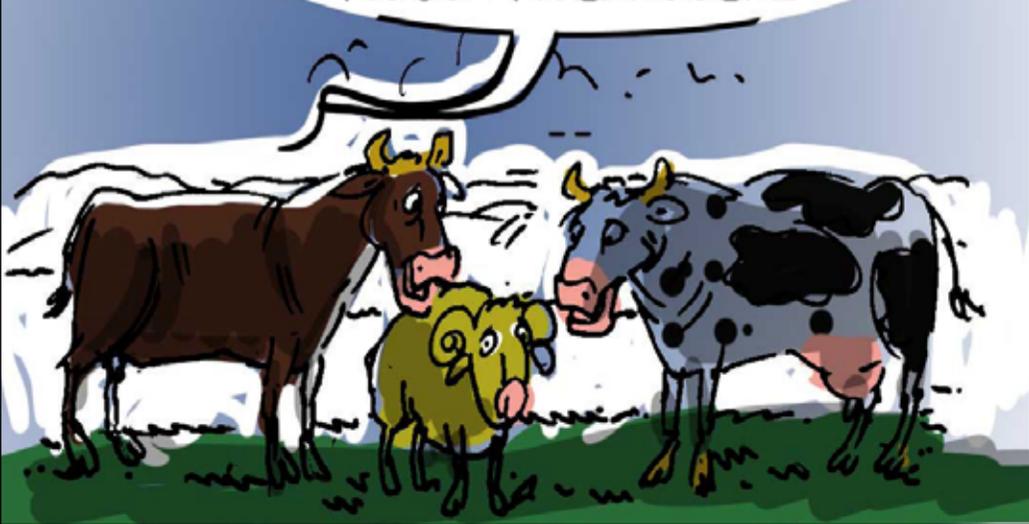
Les monstres sionistes poursuivent leur génocide



P9

IMPORTATION DU BÉTAIL : L'OPPOSITION DEMANDE UNE COMMISSION D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE

PRÉPAREZ-VOUS, IL PARAÎT QUE L'OPPOSITION VA NOUS INTERROGER...



Tourisme religieux

Manasik aviation victime d'une escroquerie de haut vol ?

P7



Confus de **CANARD**



Abdellah Chankou
Directeur de la publication



Obsession chinoise

Avec sa guerre commerciale déclenchée contre les importations des « pays du monde entier », Donald Trump a mis le doigt dans un engrenage infernal dont l'économie mondiale ne sortira pas indemne. La panique s'est emparée des marchés financiers qui ont chuté brutalement dans les premiers échanges, lundi 7 avril, alors que les cours du pétrole s'enfonçaient à leur tour. Dans ce chaos mondialisé, les fortunes de Wall Street dont fait partie Elon Musk qui commence à se démarquer de la politique désastreuse de Trump ont laissé des plumes se chiffant en centaines de milliards de dollars. Un scénario plus cauchemardesque que celui de la crise sanitaire provoquée par le covid-19 se profile à l'horizon.

Un Krach boursier doublée d'une récession mondiale sont à craindre au cas où les négociations demandées par 50 pays selon la Maison Blanche n'arrivent pas à rassurer les investisseurs. Un retour à la normale risque de prendre du temps, sauf si M. Trump finit pas renoncer à sa folle offensive tarifaire chaotique qui commence à être la cible de vives critiques jusque dans son propre camp politique. Tout cela risque de mal finir pour Donald Trump qui, à force d'être obnubilé par la Chine dont il veut absolument freiner l'ascension en lui infligeant des droits de douane de 125%, pourrait fortement précipiter le déclin de son pays au profit de l'empire du milieu.

Donald Trump, qui a péché par égo-centrisme pathologique en défendant les intérêts des États-Unis au détriment des règles du commerce international, a justifié la salve de droits de douane tirée contre l'économie mondiale avant de les suspendre à la veille de leur entrée en vigueur pour 90 jours dans une volte-face qui en dit long sur son imprévisibilité, par sa volonté de réduire le déficit commercial des États-Unis avec le reste du monde. Celui-ci s'est en effet davantage creusé en 2024 par rapport à l'année précédente (+17 %), atteignant 918,4 milliards de dollars. Le chiffre est colossal mais de nombreux experts estiment que le déficit commercial américain souligne la robustesse de l'économie US caractérisée par une forte consommation en divers biens et en pétrole. Tel n'est pas le point de vue de Donald Trump qui voit dans les recettes générées par son équipée tarifaire planétaire une manne financière extraordinaire susceptible de supplan-

ter l'impôt sur le revenu, une idée qui lui a été soufflée par son conseiller en matière Peter Navarro, réputé pour ses positions protectionnistes et anti-chinoises.. Si le niveau des recettes escomptées n'est pas au rendez-vous, le manque à gagner peut être compensé via des deals susceptibles d'être être conclus, secteur par secteur et activité par activité, avec les principaux partenaires avec lesquels les États-Unis, les fameux « Dirty five », enregistrent le gros du déficit commercial. Les transactions peuvent prendre la forme de délocalisations de chaînes de productions sur le sol américain et qui sont tout autant profitables en termes de créations d'emplois. Mais encore faut-il pour chiper à la Chine son statut d'usine du monde d'être moins disant social. Ce qui est loin d'être le cas (le salaire minimum aux États-Unis étant fixé à 7,25 dollars de l'heure contre 2 dollars dans certaines provinces chinoises très industrialisées).

Le Maroc sera-t-il tenté de s'inspirer de la méthode Trump pour renégocier ses accords de libre-échange? Il a des raisons objectives de le faire puisqu'il est déficitaire avec les 56 pays avec lesquels il a conclu des ALE.

Le Maroc sera-t-il tenté de s'inspirer de la méthode Trump pour renégocier ses accords de libre-échange? Il faut dire qu'il des raisons objectives de le faire puisqu'il est déficitaire avec les 56 pays avec lesquels il a conclu des ALE. Y compris les pays arabes à économies plus ou moins égales signataires de l'accord d'Agadir comme l'Égypte et la Tunisie qui, en plus d'exporter vers le Maroc des produits parfois fabriqués sous d'autres cieus (fraude sur les règle d'origine), usent souvent de barrières non tarifaires pour restreindre l'accès des produits marocains à leurs marchés respectifs. En plus du défi-

cit structurel de la balance commerciale pour des centaines de milliards de DH, cette situation se traduit dans les faits par une saignée permanente en devises, pertes massives d'emploi et fragilisation de certains secteurs d'activités locaux peu compétitifs. En important de ces pays plus qu'il n'exporte, il ne fait en quelque sorte que subventionner les économies de ces derniers qui tirent le plus grand profit du caractère peu étoffé de l'offre exportable nationale. Ce qui ne doit pas empêcher le gouvernement de réclamer un rééquilibrage dans ses échanges commerciaux en exigeant des pays partenaires de délocaliser une partie de leur chaîne de production au Maroc qui, en plus de sa stabilité politique et sa position géographique privilégiée offre un environnement idoine pour les investissements extérieurs. C'est cela un partenariat gagnant-gagnant. ▀



Côté **BASSE-COUR**



GÉNOCIDE DES PALESTINIENS DE GAZA



Résultats 2024 de Akdital

Un groupe en bonne santé



Rochdi Talib, président de Akdital.

Leader privé de la santé au Maroc, le groupe Akdital a présenté récemment ses résultats 2024 et dévoilé sa feuille de route à l'horizon 2030.

Affaire du viol suppose d'une ressortissante **Les trois accusés enfin libres**



La supposée victime de viol a mis du temps pour se rétracter...

Fin du calvaire pour Kamil Bennis, M'hamed Alj et Saâd Slaoui. Les trois accusés dans l'affaire du viol supposé d'une ressortissante française, ont quitté, le 4 avril 2025 en début de soirée, de la prison civile d'Aïn Sebaâ à Casablanca où ils ont été placés en détention préventive depuis novembre 2024. Cette libération, longtemps attendue par la famille et les proches des accusés, fait suite au retrait de la plainte pour viol qu'elle avait déposée contre Kamil Bennis dans la foulée d'une soirée donnée par ce dernier dans sa résidence à Anfa Supérieur à Casablanca. Ce qui a conduit à M. Bennis et deux autres convives, accusés de complicité de viol, à une détention immédiate. Désormais, ils comparaitront en état de liberté dans un procès dont la date n'a pas été fixée.

Accompagnée de son avocate, Me Khadija Rouggany, S.F, juriste de profession, avait déclaré au juge d'instruction de la Cour d'appel de Casablanca, en présence de Kamil Bennis et de son avocat, qu'elle renonce à sa plainte. Un désistement qu'elle explique par le fait qu'elle était inconsciente au moment des faits et que ce qu'elle a raconté dans sa plainte en France et au Maroc n'était pas conforme à la réalité. Elle a mis beaucoup de temps avant qu'elle ne se rende compte que sa thèse de viol ne tenait pas debout ! Mais pendant ce temps, alors qu'elle était libre de ses mouvements, ceux qu'elle a accablés sans preuves languissaient en prison après avoir sali leur réputation. Ce rebondissement spectaculaire est consécutif à la séance d'audition par le juge d'instruction, le 24 décembre 2024,

de 12 témoins présents lors de cette fameuse soirée dans la villa de Kamil Bennis. Tous ont réfuté la thèse du viol, ce qui a fait éclater la vérité, à savoir une relation consentie avec le maître de céans. Cette vérité s'est imposée avec force au terme de la confrontation entre la présumée victime de viol, les accusés et les témoins. Il paraît que la jeune femme, qui a affirmé dans sa déposition avoir été droguée à son insu par le GHB pour que Kamil Bennis abuse d'elle sans son consentement, a été influencée par son compagnon, Mohamed Amine Naguib, en détention provisoire à la prison d'Oukacha depuis le 5 janvier 2025 pour « violation du secret de l'instruction ». C'est lui qui l'aurait manipulé et poussé à porter plainte. Or, l'affaire peut désormais se retourner contre elle car nous sommes clairement devant une fausse accusation qui peut, éventuellement, lui valoir et à son ami des poursuites judiciaires pour dénonciation calomnieuse. Cette sombre histoire où la présomption d'innocence n'a pas été respectée a débouché sur la détention préventive qui dure depuis près de 5 mois de trois personnes sans aucune preuve de leur culpabilité. En l'absence d'éléments probants accréditant la thèse du viol, ils auraient dû dès le premier jour bénéficier de la liberté provisoire au lieu d'être incarcérés sur la base d'une simple allégation... ▶

Au dernier trimestre 2024, Akdital a réalisé un chiffre d'affaires de 936 millions de DH, en progression de 61% par rapport à celui de 2023. L'exercice se clôture avec un chiffre d'affaires cumulé de 2 954 milliards de DH, soit une croissance de 55% par rapport à 2023. Cette performance s'explique par une série de facteurs: l'impact positif des 12 établissements inaugurés en 2024, qui ont généré un chiffre de 298 millions de DH, le bon comportement des établissements ouverts en 2022 et 2023 qui ont réalisé un chiffre d'affaires additionnel de 619 millions de DH, représentant une hausse de 70% et le dynamisme des cliniques historiques de Casablanca et d'El Jadida (périmètre 2021 et antérieur) avec une contribution de 127 millions de DH, soit une augmentation de 12%.

Pour sa part, l'EBITDA a atteint 839 MDH, en hausse de 64% par rapport à l'année dernière, porté par une amélioration continue de l'efficacité opérationnelle. Poursuivant sa croissance, le taux de marge d'EBITDA est passé de 26,8% en 2023 à 28,4% en 2024. Le résultat net consolidé s'est établi, quant à lui, à 348 MDH, soit une progression remarquable de 76%, alors que le résultat net part du groupe (RNPG) est ressorti à 315 MDH.

L'endettement du groupe affiche un montant de 1,75 milliard de DH, en hausse de 40%. Normal, Akdital s'est engagé sur des investissements massifs pour soutenir son programme de développement et poursuivre sa stratégie de croissance.

D'ailleurs, Akdital compte continuer sur sa lancée en 2025 avec l'ouverture de nouveaux établissements nouvelle génération, à Casablanca, Laâyoune, Guelmim, Inzegane, Rabat, Nador et à Oujda. Fort du renforcement de sa structure financière grâce à l'augmentation de capital réalisée en juillet 2024, le groupe ambitionne d'accélérer son développement et de porter son réseau à plus de 54 établissements dans plus de 30 villes d'ici 2026, avec une capacité litière atteignant 5.700 lits. Le management du groupe porte une autre ambition, celle de déployer des centres diagnostic Smart dans des localités de moins de 40.000 habitants. 200 centres de ce type seront ouverts d'ici 2030. Comme Akdital est une marque puissante qui peut parfaitement s'exporter, les actionnaires ambitionnent de s'implanter dans les pays du Golfe, notamment aux Émirats Arabes-Unis et l'Arabie Saoudite. ▶



Côté **BASSE-COUR**

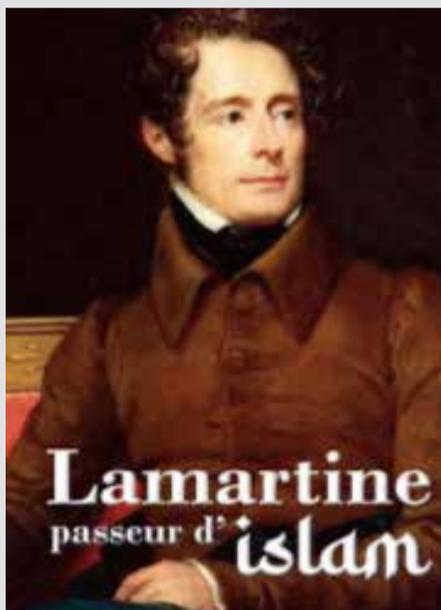


Beurgeois
GENTLEMAN

Les 10 plus beaux poèmes français depuis le 13ème siècle (5/10)

Alphonse de Lamartine fait partie des Français qui ont fait preuve à l'égard de l'islam d'une volonté de compréhension au XIXe siècle. Lamartine, salué par Victor Hugo, est parfois jugé plus sévèrement par Flaubert et Rimbaud. Il reste cependant largement admiré pour la puissance de son génie poétique et compte parmi les plus grands poètes français du XIXe siècle. Seul garçon de sa famille, il reçoit en héritage les domaines de ses parents, mais, sans y être obligé, il partage avec ses sœurs. Il milite pour l'abolition de l'esclavage. Avec Balzac, il est adversaire de la peine de mort. A la suite de ses voyages en Orient, il défend, avec Victor Hugo, la cause des Serbes contre les Turcs. Le jour de la chute du roi Louis-Philippe et de la proclamation de la Seconde République, le 24 février 1848, peu avant minuit, Lamartine proclame la république à Paris. Sous l'impulsion des libéraux et des républicains, une partie du peuple parvient à prendre le contrôle de la capitale. Le roi Louis-Philippe est contraint d'abdiquer en faveur de son petit-fils, Philippe d'Orléans. Le lendemain, Lamartine s'oppose à l'adoption du drapeau rouge au profit du drapeau tricolore : « Citoyens, vous pouvez faire violence au gouvernement, vous pouvez lui commander de changer le drapeau de la nation et le nom de la France. [...] Je repousserai jusqu'à la mort ce drapeau de sang (...), le drapeau tricolore a fait le tour du monde, avec le nom, la gloire et la liberté de la patrie ! ». Il est nommé ministre des Affaires étrangères et devient le véritable chef du gouvernement. C'est lui qui signe le décret d'abolition de l'esclavage le 27 avril 1848. En décembre 1848, Lamartine n'obtient que 0,26 % lors de l'élection présidentielle qui porte au pouvoir Louis-Napoléon Bonaparte.

La fin de la vie de Lamartine est marquée par des problèmes d'argent, dus à sa géné-



rosité. Il meurt quasiment ruiné, en 1869. Pour finir, « L'autonne », un poème de Lamartine, datant de 1820 : « Salut, bois couronnés d'un reste de verdure ! Feuillages jaunissants sur les gazons épars ! Salut, derniers beaux jours ! Le deuil de la nature convient à la douleur et plaît à mes regards ! Je suis d'un pas rêveur le sentier solitaire, j'aime à revoir encore, pour la dernière fois, ce soleil pâissant, dont la faible lumière perce à peine à mes pieds l'obscurité des bois ! Oui, dans ces jours d'automne où la nature expire, à ses regards voilés, je trouve plus d'attraits. C'est l'adieu d'un ami, c'est le dernier sourire des lèvres que la mort va fermer pour jamais ! Ainsi, prêt à quitter l'horizon de la vie, pleurant de mes longs jours l'espoir évanoui, je me retourne encore, et d'un regard d'envie je contemple ses biens dont je n'ai pas joui ! Terre, soleil, vallons, belle et douce nature, je vous dois une larme aux bords de mon tombeau. L'air est si parfumé ! La lumière est si pure ! Aux regards d'un mourant le soleil est si beau ! Je voudrais maintenant vider jusqu'à la lie ce calice mêlé de nectar et de fiel ! Au fond de cette coupe où je buvais la vie, peut-être restait-il une goutte de miel ? Peut-être l'avenir me gardait-il encore un retour de bonheur dont l'espoir est perdu ? Peut-être dans la foule, une âme que j'ignore aurait compris mon âme, et m'aurait répondu ? La fleur tombe en livrant ses parfums au zéphire.

A la vie, au soleil, ce sont là ses adieux. Moi, je meurs ; et mon âme, au moment qu'elle expire, s'exhale comme un son triste et mélodieux. (À suivre)

Beurgeois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

Pension vieillesse Bonne nouvelle pour les retraités

La Caisse nationale de sécurité sociale informe le public qu'à partir du 1er mai 2025, et en application des dispositions du décret 2.25.265 approuvé le 3 avril 2025 en Conseil de gouvernement, les personnes mises à la retraite durant la période allant du 1er janvier 2023 à la date d'entrée en vigueur de la loi 02.24, justifiant de 1.320 jours d'assurance et moins de 3.240 jours d'assurance, bénéficieront, avec effet rétroactif à compter de la date de mise à la retraite, de la pension de vieillesse. Le montant minimum de la pension de vieillesse est fixé en fonction du nombre de jours d'assurance cumulés par chaque assuré. Il variera entre 600 et 1.000 DH et inclura également la couverture de l'Assurance maladie obligatoire (AMO). En cas de décès de l'assuré ayant cumulé au moins 1.320 jours d'assurance, ses ayants droit pourront demander à bénéficier d'une pension de



Les retraités bénéficieront avec effet rétroactif de la pension de vieillesse.

survivant. Si l'assuré ne remplit pas le nombre minimum de jours d'assurance requis pour bénéficier d'une pension de vieillesse (soit 1.320 jours de cotisation), lui ou ses ayants droit, en cas de décès, pourront demander le remboursement de ses cotisations

et de celles de son employeur, conformément aux dispositions légales en vigueur. Les personnes concernées pourront déposer leurs demandes via le portail "TAAWYDATI" ou les soumettre à l'agence CNSS la plus proche, à partir du 1er mai 2025. (À suivre)

Banque en ligne Revolut veut opérer au Maroc

La néo banque britannique Revolut lorgne le marché marocain où elle espère obtenir une licence bancaire pour exercer son activité. Fintech au succès remarquable, cette banque en ligne associée à une application mobile, revendique 45 millions de clients à travers le monde. Le rapport annuel 2023 publié montre des revenus qui ont quasiment doublé en un an, atteignant 1,8 milliard de livres sterling (soit 2,1 milliards d'euros).

Disposant d'une licence au sein de l'Union européenne, Revolut a le vent en poupe notamment auprès de la communauté jeune connectée séduit par son caractère pratique et avantageux. Revolut fonctionne sur le mode d'un porte-monnaie virtuel alimenté par le client et avec lequel il peut payer dans n'importe quelle devise partout dans le monde, sans frais. (À suivre)





Le Maigret du CANARD



La CNSS ciblée par des hackers algériens

Une cyberattaque d'ampleur et des failles...

Deux cyberattaques, revendiquées par un groupe de hackers algériens baptisé JabaRoot, ont ciblé, mardi 8 avril, deux institutions nationales : le site internet du ministère de l'Emploi et le système d'information de la Caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS).

AHMED ZOUBAÏR

Si le ministre de l'Emploi a confirmé que le site de son département a fait l'objet d'un acte malveillant, il en a minimisé l'importance, arguant que toutes les données du portail étaient à caractère public, donc « librement accessibles ». Or, tel n'est pas le cas pour la CNSS dont l'attaque a débouché sur le piratage et la diffusion de milliers de fichiers confidentiels de la base de données de la Caisse. Les data hackée est sensible, comportant entre autres, les coordonnées et les déclarations de salaires des dirigeants et employés de plusieurs entreprises et groupes à caractère stratégique dont la holding royale Siger, le Crédit agricole du Maroc, el Fonds Mohammed VI pour l'investissement, Crédit du Maroc et même le Bureau de liaison d'Israël à Rabat. Au total, ce sont les données de près de 500.000 entreprises, concernant environ 2 millions

de d'affiliés, qui ont été divulguées. Mises sur la place publique. Téléchargées depuis le darkweb et partagées par les internautes, les documents PDF de la CNSS circulent à grande échelle, suscitant une curiosité malsaine dans tous les milieux, y compris au sein des entreprises dont les cadres découvrent, parfois dans la frustration, le traitement de leurs collègues et patrons... Ambiance. Une bombe. Scandale... De prime abord, cette fuite massive met en lumière la vulnérabilité du très onéreux système d'information de l'entreprise et interpelle sur sa capacité réelle à garantir la protection des données sensibles de ses clients. Ce qui interroge en même temps la fiabilité des procédures informatiques mises en place. Dans son communiqué, la CNSS indique que « le protocole de sécurité informatique a été actionné avec des mesures correctives qui ont permis de contenir le chemin utilisé et de renforcer les infrastructures ». Ce qui n'a pas empêché curieusement les hackers de voler toute la base de données de l'établissement. Ce qui est certain c'est que l'information numérique est vulnérable surtout lorsqu'elle est échangée. C'est pour cela qu'une institution de rang systémique de l'importance de la CNSS était censée investir sérieusement dans un système de sécurité fiable et solide régulièrement audité et validé par des certifications numériques et cyber sécurité reconnues, un système qui permet le cloisonnement des prestations et des régimes, la sanctuarisation des données sen-



Le piratage des données de la CNSS dans des proportions spectaculaires sonne comme une grosse alerte...

sibles et de la plus haute importance, la traçabilité des actions entreprises. C'est à ce prix qu'on obtient la dissuasion des pirates comme JabaRoot et non pas en recourant à des prestataires externes sans garantie de pouvoir repousser les intrusions malveillantes. Les conséquences de cette opération catastrophique, qui a sonné plus d'un, sont incalculables. Elles sont ravageuses pour le secret professionnel et la concurrence sectorielle et inter entreprises. Tout le monde connaît désormais les revenus de tout le monde, ce qui est susceptible d'être utilisé à mauvais escient... Et puis, le ressentiment social, déjà vivace, risque certainement de décupler lorsque le citoyen lambda, aux prises avec la vie chère, prend connaissance des salaires astronomiques de certains patrons. Politiquement et socialement délicat. En un mot, c'est le genre de piratage

qui, en rencontrant des faiblesses informatiques, fait peser une menace sérieuse sur la sécurité nationale. « Cette fuite est une réponse aux actions hostiles des hackers marocains qui ont volé le compte X/Twitter de l'Algerian Press Service (APS) après qu'il a été banni par X/Twitter », auraient justifié les hackers sur leur chaîne Telegram. Le problème n'est pas la perversité ni la malveillance des pirates algériens qu'ils sévissent depuis l'Algérie ou d'autres pays. Il réside principalement dans la mauvaise gouvernance et l'absence de contrôle d'organismes à caractère sensible et stratégique. A travers, le piratage qui a ciblé la CNSS, le Maroc vient de subir la première cyber-guerre de son histoire. Une alerte qui doit pousser les dirigeants à prendre la menace cybernétique au sérieux et se donner les moyens pour la contre-carrer. ▀

Les explications de la CNSS

Dans son communiqué, la CNSS opte pour la stratégie du déni et menace ceux qui téléchargent et partagent les données confidentielles fuitées de poursuites judiciaires.

Les premières vérifications réalisées par les services de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS) concernant certains documents fuités, attribués à une attaque cybernétique et partagés sur des plateformes de réseaux sociaux, ont permis de relever leur caractère souvent faux, inexact ou tronqué, a affirmé, mercredi, la CNSS. Dans un communiqué, la Caisse a indiqué que son système informatique a fait l'objet d'une série d'attaques cybernétiques visant à contourner les dispositifs de sécurité, relevant que ces attaques ont causé une fuite de données dont les origines et les contours sont en cours d'évaluation.

Dès l'observation de la fuite des données, poursuit la même source, le protocole de sécurité informatique a été actionné avec des mesures correctives qui ont permis de contenir le chemin utilisé et de renforcer les infrastructures, ajoutant que des moyens ont été mis en œuvre pour identifier précisément les données concernées.

Rappelant que la protection des données personnelles et la confidentialité des informations de ses usagers constituent une priorité absolue, la CNSS a fait savoir qu'une enquête administrative interne est en cours alors que les autorités judiciaires compétentes ont été saisies par la Caisse.

A cet effet, « nous appelons l'ensemble des citoyens et médias à faire preuve de vigilance, de sens de la responsabilité et d'éviter tout acte de diffusion ou de partage de données fuitées ou falsifiées au risque de s'exposer à des conséquences judiciaires », conclut le communiqué. ▀





Le Maigret **du CANARD**



LA FACE SOMBRE DE L'IA

ABDELLAH CHANKOU

Se taire et travailler contre ses valeurs, gagner sa vie en sachant que son activité cause la mort de milliers d'innocents à Gaza dans un génocide sans précédent, c'est ce que Ibtihal Aboussaad a refusé de faire pour ne pas être complice des crimes les plus abjects de l'époque contemporaine. Plutôt que de se résigner comme des milliers de personnes dans sa situation sous peine de perdre son job grassement payé, elle a fait le choix de dénoncer dans un courage qui force le respect les méthodes non éthiques de son employeur, Microsoft.

"Tu prétends utiliser l'IA pour le bien de l'humanité, mais en réalité, Microsoft vend cette arme à l'armée israélienne. 50 000 morts... Microsoft soutient ce génocide à Gaza." Les mots de Ibtihal, jetés à la figure de Mustafa Suleyman, PDG de Microsoft AI, en pleine cérémonie de célébration des 50 ans du groupe, sont ceux d'une femme revoltée qui refuse que son travail serve des desseins génocidaires. Des mots qui une forte résonance, ne laissent pas indifférents, secouent les consciences et font réfléchir ceux qui s'accommodent de l'immoralité et les massacres d'innocents en direct perpétrés dans l'impunité totale par les barbares sionistes.

Le geste héroïque de cette ingénieure, culpabilisant pour les dirigeants du monde, a mis en lumière les dérives de l'intelligence artificielle présentée pourtant comme une révolution technologique au service de l'humanité. L'IA n'est pas seulement un outil d'aide de prise à la décision, qui améliore le rendement dans différents secteurs et ajoute de la valeur en entreprise, un outil capable de diagnostiquer les maladies rares et d'apporter de l'innovation dans l'éducation... L'IA a aussi une face sombre, dangereuse et inquiétante, incarnée par la surveillance de masse, des algorithmes militaires, de la désinformation robotisée et des discriminations criminelles provoquées par des données erronées. Derrière les bienfaits vantés de l'IA se profile un immense danger du fait de l'absence d'une régulation éthique du marché de la tech dont les acteurs américains comme Microsoft ou Google n'ont aucun scrupule à vendre leur technologie à des entités sans foi ni loi, à l'image du sionisme sanguinaire qui massacre depuis le 7 octobre 2023 des innocents palestiniens par milliers. Il ne faut pas laisser l'Intelligence artificielle tuer des humains innocents et anesthésier notre humanité. ►

Microsoft complice du génocide des Palestiniens

Une ingénieure marocaine brise la loi du silence

Ingénieure marocaine chez Microsoft spécialisée en IA, Ibtihal Aboussaad a attiré l'attention du monde et suscité l'admiration sur les réseaux sociaux en dénonçant la complicité de la multinationale américaine dans le génocide sioniste contre la population de Gaza.



Ibtihal Aboussaad lors de son cri du coeur...

LAILA LAMRANI

Un cadre de Microsoft, d'origine marocaine, Ibtihal Aboussaad, a mis à nu la complicité de Microsoft dans les massacres sauvages de la population gazaouie. Elle a captivé l'attention de la planète et secoué les consciences en interrompant la célébration du 50e anniversaire de la multinationale américaine, vendredi 4 avril. Le cri du cœur de Ibtihal force le respect, révélant une dame de valeur (s) et de convictions. Elle s'est écriée : « Mustafa, honte à toi ! Vous êtes un profiteuse de guerre. Arrêtez d'utiliser l'IA pour le génocide. Vous prétendez vous soucier d'utiliser l'IA pour le bien, mais Microsoft vend des armes d'IA à l'armée israélienne. Cinquante mille personnes sont mortes et Microsoft alimente ce génocide dans notre région. Comment osez-vous célébrer cet anniversaire alors que Microsoft

tue des enfants ? ». La jeune marocaine, s'adressait directement à Mustafa Suleyman, PDG de Microsoft AI, d'origine syrienne, alors qu'il présentait des mises à jour de produits et une vision à long terme au sujet de Copilot, l'assistant d'intelligence artificielle de Microsoft en présence de Bill Gates, cofondateur de Microsoft, et de Steve Ballmer, ancien PDG de l'entreprise. Aboussaad, qui a été escortée hors de la manifestation par une membre du service d'ordre, a poursuivi son réquisitoire sincère en accusant Suleyman et « tout Microsoft » d'avoir « du sang sur les mains », tout en jetant sur la scène un keffieh palestinien.

« Merci pour votre protestation, je vous entends », s'est contenté de répondre Suleyman, avant de poursuivre son exposé. La vidéo de cette séquence qui fera date est devenue virale, immortalisant un grand moment de vérité et de courage qui a suscité l'admiration des internautes. Natif de Rabat en 1999, diplômée de Harvard, Ibtihal Aboussaad Ibtihal Aboussaad

n'a intégré Microsoft que depuis trois ans mais elle a marqué son passage de la plus belle des manières. Plus tard dans la journée, une deuxième employée, Vaniya Agrawal, est montée sur scène pour dénoncer devant Bille Gates, Steve Ballmer et l'actuel PDG Satya Nadella à son tour la collaboration de Microsoft avec Israël. Le site The Verge a révélé peu après l'expulsion de la courageuse ingénieure marocaine diplômée de Harvard un email adressé par cette dernière aux employés de Microsoft : « J'ai pris la parole aujourd'hui parce qu'après avoir appris que mon organisation alimentait le génocide de mon peuple en Palestine, je n'ai pas vu d'autre choix moral. C'est d'autant plus vrai que j'ai été témoin de la façon dont Microsoft a essayé d'étouffer et de supprimer toute dissidence de la part de mes collègues qui ont tenté de soulever cette question.

Depuis un an et demi, les collaborateurs arabes, et musulmans de Microsoft sont réduits au silence, victimes d'intimidation et de



Le Maigret du CANARD



harcèlement par les dirigeants de Microsoft. Dans son message, elle a ajouté : «Lorsque j'ai rejoint AI Platform, j'étais enthousiaste à l'idée de contribuer à la technologie de pointe de l'IA et à ses applications pour le bien de l'humanité : produits d'accessibilité, services de traduction et outils pour permettre à chaque être humain et à chaque organisation d'accomplir davantage. Je n'ai pas été informée que Microsoft vendrait mon travail à l'armée et au gouvernement israélien, dans le but d'espionner et d'assassiner des journalistes, des médecins, des travailleurs humanitaires et des familles civiles entières. Si j'avais su que mon travail sur les scénarios de transcription permettrait d'espionner et de transcrire des appels téléphoniques pour mieux cibler les Palestiniens, je n'aurais pas rejoint cette organisation et contribué à un génocide. » Elle conclut son email en exhortant tous ses collègues à agir en faveur de la paix.

Une enquête de l'Associated Press a révélé, plus tôt cette année, que des modèles d'IA de Microsoft et d'OpenAI avaient été utilisés dans le cadre d'un programme militaire israélien pour sélectionner des cibles de bombardement pendant les récentes guerres d'Israël à Gaza et au Liban. L'article de l'agence contenait également des détails sur une

frappe aérienne criminelle sioniste en 2023 qui a touché un véhicule transportant des membres d'une famille libanaise, tuant trois jeunes filles et leur grand-mère. Toujours selon AP, cinq employés de Microsoft ont été expulsés d'une réunion à laquelle participait Nadella en février dernier pour avoir dénoncé les contrats signés avec le gouvernement des génocidaires sionistes. Après son cri du cœur très médiatisé, Ibtihal Aboussaad dit n'avoir pas été contacté par son employeur, pointant le blocage de son compte professionnel. Ce qui laisse supposer qu'elle sera certainement licenciée, tout comme sa collègue Agrawal.

Dans un communiqué de presse, Hamas a salué le courage de Ibtihal: «Abu Al-Saad, avec un sacrifice et un courage rares, a mis en lumière la complicité des grandes entreprises technologiques mondiales avec la machine à tuer sioniste, en fournissant à l'armée ennemie criminelle des outils et des technologies d'intelligence artificielle qui sont utilisés pour commettre le crime de génocide contre notre peuple à Gaza. »

Pour toute réponse aux accusations de sa collaboratrice, Microsoft a rendu public un communiqué peu convaincant : « Nous offrons de nombreuses possibilités pour que

toutes les voix soient entendues. Il est important de noter que nous demandons que cela se fasse de manière à ne pas perturber les activités de l'entreprise (...)Nous nous

engageons à veiller à ce que nos pratiques commerciales respectent les normes les plus strictes »E en matière de complicité avec les terroristes sionistes ?

Microsoft Azure, un outil d'aide aux massacres

Une enquête de l'Associated Press (AP) a publié en février 2025 a révélé que l'armée israélienne a fait appel à l'infrastructure de Microsoft et d'OpenAI lors du génocide de Gaza, qui a fait des dizaines de milliers de morts, principalement des femmes et des enfants et réduit en ruines toute l'enclave palestinienne. C'est ce que Ibtihal Aboussaad a dénoncé vertement lors de la cérémonie de célébration de l'entreprise.

L'enquête d'AP, basée sur l'analyse des données des sociétés Microsoft et OpenAI ainsi que sur des entretiens avec des responsables israéliens a révélé l'ampleur de l'utilisation de l'intelligence artificielle par l'armée israélienne. Selon un responsable des services de renseignement israéliens qui a parlé à l'Associated Press, l'armée israélienne utilise Microsoft Azure pour compiler les informations recueillies par "surveillance de masse", transcrites et traduites, y compris les appels téléphoniques, les textos et les messages vocaux. Les documents examinés par AP montrent que Microsoft et le ministère israélien de la Défense ont signé un contrat de trois ans d'une valeur de 133 millions de dollars en 2021, faisant d'Israël le deuxième plus grand client militaire de la multinationale après les États-Unis.

Les données collectées ont également montré qu'une demande d'assistance technique a été envoyée à Microsoft Azure par l'armée israélienne environ deux semaines après le 7 octobre. Cette demande comprenait une requête visant à reporter les interruptions de maintenance planifiées pour le reste de l'année, car celles-ci auraient un impact direct sur des "systèmes vitaux". Selon AP, Microsoft Azure a répondu à environ 130 demandes d'assistance technique de la part de l'armée israélienne pendant environ 10 mois après le 7 octobre. Les données de Microsoft sont stockées sur des serveurs situés dans deux immenses bâtiments à l'extérieur de Tel Aviv, entourés de barbelés. Microsoft exploite également un campus d'entreprise de 46 000 mètres carrés à Herzliya, près de Tel Aviv. ▀

Tourisme religieux

Manasik aviation victime d'une escroquerie de haut vol ?



Implantée au Maroc depuis 2023 ou il opère depuis les aéroports de Rabat et celui d'Agadir, la compagnie saoudienne low cost Manasik est au cœur d'un scandale retentissant. En cause, l'absence de vols programmés, à l'image de

celui devant décoller dans la nuit du dimanche 6 avril de l'aéroport de Rabat vers celui de Jeddah. Pas moins de 250 passagers concernés, issus pour la plupart de Tanger qui projetaient d'accomplir le rite de la Omra. Ces derniers, qui disposent tous d'un billet en cours de validité, ont beau tenté de comprendre les raisons de la non-disponibilité de leur vol, aucune information ne leur a été donnée faute d'interlocuteur ! La même mésaventure a été vécue, à la veille de l'Aïd Al Fitr, par un groupe de voyageurs marocains restés bloqués, dans le même aéroport saoudien, après que leur avion ne se soit pas présenté. Ni retard, ni déroutement, ni annulation. L'appareil ne s'est tout simplement pas présenté ! Scandale... Curieux incidents surtout que la compagnie Manasik, réputée pour son sérieux, s'est fait une place sur le marché marocain où existe une demande croissante pour des vols directs entre le Maroc et l'Arabie Saoudite, dopée notamment par l'engouement pour le tourisme religieux, Omra et pèlerinage. Selon une source proche du dossier, ces malheureux passagers sont victimes d'un litige financier opposant les propriétaires saoudiens de Manasik et son représentant au Maroc, une agence de voyages basée à Casablanca. Le gérant de celle-ci n'aurait pas versé au transporteur une partie des recettes, se chiffant à plusieurs dizaines de millions de DH, au titre de la vente des billets. Une escroquerie de haut vol ? ▀



Société civile

Saad Taoujni aux manettes de Transparency Maroc

Depuis le 6 avril 2025, Transparency Maroc a un nouveau secrétaire général. Il s'agit de Saad Taoujni, élu à ce poste suite à l'assemblée générale ordinaire élective qui a eu lieu à Rabat. Expert reconnu en matière des affaires de santé et de la protection sociale, cet ancien cadre de la CNSS, par ailleurs très actif dans le secteur associatif, fait partie des membres de la première heure de Transparency. Homme engagé et intégré, M. Taoujni succède ainsi à feu Me Abdelaziz Nouidi décédé le 2 mai 2024. ▀



Le Maigret du CANARD



Gaza de nouveau bombardé et affamé

Les monstres sionistes poursuivent leur génocide

Les images insoutenables de la guerre atroce livrée contre les Gazaouis, qui a fait plus de 1.200 morts depuis le 18 mars, font de nouveau le tour du monde.

JAMIL MANAR

En violation du cessez-le-feu conclu entre le Hamas et les forces d'occupation en janvier 2025, les crimes de guerre sionistes ont repris dans toute leur horreur à Gaza le 18 mars 2025, soit en plein ramadan, mois de piété et de recueillement. Mais les sanguinaires de Tel Aviv, désinhibés et déshumanisés, ont montré depuis longtemps qu'ils ne respectent rien. Ni la vie humaine ni leurs engagements. Résultat : les images insoutenables de la guerre génocidaire sioniste contre les Gazaouis, qui a fait plus de 1.200 morts qui s'ajoutent aux 43.000 morts d'avant le cessez-le-feu, font de nouveau le tour du monde. Immeubles qui explosent sous les missiles. Bombardements de familles entières, femmes et enfants, dans leur sommeil. Survivants qui transportent des blessés à bout de bras. Ces scènes atroces et insupportables sont devenues habituelles à Gaza transformé en enfer par les barbares de Tel Aviv qui tuent froidement et délibérément des femmes, des enfants et des bébés



Une marche impressionnante pour dénoncer la barbarie sioniste.

par milliers. Aucune guerre de libération n'a donné lieu à des crimes aussi monstrueux? Comment peut-on justifier de tels crimes abominables? Quel est le ressort de cette sauvagerie poussée à son paroxysme? Ceux qui échappent à la mort s'en tirent avec des blessures graves et sont évacués vers les hôpitaux, où, faute de fournitures et d'équipements médi-

caux, ils finissent par mourir. Les plus chanceux deviennent des handicapés à vie. La bande de Gaza, mise à feu et sang depuis plus d'un an et demi, compte « désormais le plus grand nombre d'enfants amputés par habitant au monde », selon l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), interdite par les sionistes d'apporter assistance aux Palestiniens.

Non contents de les priver de cette aide humanitaire, les monstres sionistes ont procédé le 2 mars 2025 à l'interruption de l'approvisionnement des deux millions d'habitants de Gaza en nourriture, farine, médicaments, carburants, électricité et autres produits de première nécessité. Une politique délibérée visant à affamer à nouveau les Gazaouis qui ne trouvent plus rien à manger dans l'objectif de les pousser à l'exil et reprendre le contrôle de l'enclave palestinienne conformément au plan scandaleux de Donald Trump visant à en faire une station balnéaire. La malnutrition aiguë s'accroît chez les enfants dont beaucoup meurent de famine et de déshydratation. De nombreux bébés décèdent aussi faute de lait infantile.

Un désastre humanitaire sans précédent dont les images crèvent le cœur, doublé d'un immense traumatisme psychologique pour les survivants, notamment les enfants.

Même l'eau manque cruellement à cause de la décision sioniste de couper le courant à une usine de dessalement. Ces coupures d'eau et d'électricité cruelles ont entraîné la mort de nombreux malades et patients. Sans oublier les abus systématiques commis par l'armée sioniste : destruction des installations médicales et déplacement de force, emprisonnement ou assassinats du personnel médical. Les médecins ou humanitaires qui reviennent de l'enclave ravagée témoignent d'une horreur absolue, jamais vue dans les conflits contemporains, que les mots peinent à qualifier et à décrire. Malgré le huis clos imposé par les sionistes à Gaza à la presse étrangère, leurs crimes abominables sont documentés, heure par heure, par ceux qui les subissent dans leur chair et leur âme. Viendra le jour où les Netanyahu et ses sicaire affreux, qui piétinent aujourd'hui le droit international et humanitaire en donnant libre cours à leur barbarie, rendront

Rabat vibre pour Gaza La marche de la colère

Rabat a de nouveau vibré pour Gaza, dimanche 6 avril 2025. Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté pour dénoncer avec véhémence le "massacre et le déplacement" des Palestiniens dans la bande de Gaza, où l'armée israélienne a repris ses assassinats de masse contre les civils en violation du cessez-le-feu signé le 15 janvier 2025 entre le Hamas et les forces d'occupation. Il s'agit de la plus importante mobilisation pro-palestinienne au Maroc depuis plusieurs mois, organisée à l'appel d'une coalition dominée par les islamistes du mouvement "Al Adl WAl Ihssane" (Justice et bienfaisance). Dans les déclarations de certains manifestants transparaissent la colère et la révolte contre le carnage sioniste qui continue contre une population gazaouie sans défense. Aux abords du Parlement, sur l'avenue Mohammed V, des chants rythmés par des tambours ont accompagné le cortège ou l'on reconnaît certaines figures islamistes et de défense des droits humains. Des manifestants ont brandi des drapeaux palestiniens, dont deux à l'effigie de deux chefs du Hamas, assassinés par les terroristes sionistes, Yahya Sinouar et Ismael Hanieyh ; des enfants ont porté des linceuls blancs maculés de rouge, symbolisant les enfants gazaouis sauvagement assassinés par l'armée sioniste. En violation de l'accord de cessez-le-feu signé le 15 janvier 2025, l'armée israélienne a repris le 18 mars sa guerre génocidaire contre la population gazaouie. "Le peuple veut la libération de la Palestine", ont scandé des manifestants, qualifiant le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, de "criminel". Ils ont également appelé à "lever le siège" du territoire palestinien et à "arrêter d'affamer" les Gazaouis. D'autres ont réclamé "l'abolition" de la normalisation des relations entre Israël et le Maroc, officialisée fin 2020 dans le cadre des accords dits d'Abraham, conclus sous l'égide des Etats-Unis. ▶



Le Maigret du CANARD



Ce que subissent les Gazaouis, grands et petits, est inhumain.

des comptes devant les juridictions compétentes. En attendant, la communauté internationale paie les victimes palestiniennes de mots sous forme de communiqués de condamnations qui n'atténuent en rien leurs souffrances, ni ne leur fait entrevoir l'espoir de la fin de l'occupation et de l'oppression, des tueries sauvages et des pires privations. Les sionistes barbares ont rompu l'accord de cessez-le feu signé le 15 janvier 2025

avec le mouvement de résistance palestinien sous l'égide de leur complice américain qu'il continue à financer et à armer pour poursuivre leurs massacres. Une violation flagrante qui a empêché le démarrage de la deuxième phase des négociations prévue le 4 février 2025 devant aboutir à un cessez-le-feu permanent et ouvrir la voie à la reconstruction de Gaza au bout de la troisième et dernière phase. ▶



LE TALENT NE DEMANDE QU'À BRILLER.

#FAIREGAGNERLESPORT



FAIRE GAGNER LE SPORT

-18 JOUONS RESPONSABLE



Bec et ONGLES



Le secrétaire général du PJD Abdelilah Benkiran

Nous sommes éligibles aux actes de bienfaisance

Une équipe du Canard a été reçue par le secrétaire général du PJD Abdelilah Benkiran en prévision du congrès du parti prévu les 26 et 27 avril.

Propos recueillis par **LAILA LAMRANI**

Le prochain congrès du parti s'annonce tendu et houleux d'après certaines sources internes qui parlent d'un boycott massif...

Il ne faut pas écouter les oiseaux de mauvais augure qui ne savent chanter que le chant de la division et du ressentiment. Ceux-là sont nostalgiques d'une époque révolue...

Vous faites allusion à qui ?

Je parle des frustrés du pouvoir qui ne sont toujours pas remis de leur départ des allées du pouvoir. Ils ont tellement pris goût au confort de la ministriabilité qu'ils ont perdu les réflexes de l'opposition.

Mais l'opposition ne fait pas recette au Maroc, elle ressemble à un mouiroir à petit feu...



nir au pouvoir avec la nomination de Abdelkader Amara à la tête du Conseil économique, social et environnemental...

J'espère qu'il ne s'agit pas là d'un acte de bienfaisance isolé et qu'il y'en aura d'autres pour nous sortir de notre isolement politique et enrichir notre expérience au contact des affaires publiques. Nous en avons besoin de manière vitale pour envisager l'avenir avec optimisme.

Mais encore ? Vous espérez revenir au pouvoir ?

Tant qu'il y a la vie politique, il y a l'espoir partisan. En politique, tout est possible. Qui aurait imaginé que le PJD arriverait au pouvoir et accomplirait deux mandats pleins ?

Quel est l'ordre du jour du congrès ?

Mon départ de ce pauvre parti et mon remplacement par une victime consentante qui voudrait bien engranger de bonnes actions en donnant de son argent et de son temps. J'ai dû abandonner ma retraite douillette à 70.000 DH par mois pour accomplir un mandat de trop. Il est temps que je retourne à maXX, sauf si le devoir de servir et d'amuser le petit peuple m'appelle de nouveau. ▶

DROITS DE DOUANE DE TRUMP



Sur ce point, vous avez raison. Un mouiroir politique, idéologique et surtout financier. Au PJD, c'est la pauvreté qui s'est abattue soudainement sur nos têtes après avoir perdu les élections législatives. Comme notre groupe parlementaire a fondu comme neige au soleil, les cotisations des députés sont devenues trop maigres pour couvrir les petites dépenses du quotidien partisan. Comme un malheur n'arrive jamais seul, le ministre de l'Intérieur a exigé de lui restituer un trop perçu de quelques millions de DH au titre de la subvention des partis politiques.

Mais le PJD commence à reve-

Environnement

Alerte aux criquets pèlerins !

Depuis, la mi-mars, où des essaims de criquets ont été aperçus dans les oasis de Tata et Zagora au sud du pays, les autorités marocaines ont sonné la mobilisation. Le ministère de l'Intérieur a annoncé la mise sur plan d'un plan de veille et d'intervention renforcée pour contenir toute propagation acridienne. Des unités spécialisées ont été déployées dans les provinces exposées, notamment Figuig, Bouarfa, Bouanane, Boudnib, Errachidia, Ouarzazate, Zagora, M'Hamid El Ghizlane, Tata, Fam El Hisn et Smara. Des opérations de pulvérisation aérienne ont déjà été menées pour circonscrire les foyers détectés et limiter les dégâts sur les récoltes. Objectif : Tuer dans l'œuf toute opération de reproduction et donc de propagation du ravageur. « Bien que la situation demeure sous contrôle et ne suscite pas d'inquiétude à ce stade, des mesures proactives et réactives ont été déployées », précise un communiqué officiel qui rappelle que la « proximité [du Maroc] avec les foyers actifs d'Afrique de l'Ouest et du Sahel impose



Un signe d'abondance selon certaines croyances...

un état de préparation avancé. Les zones les plus sensibles sont celles du sud-est, souvent premières exposées lors des migrations vers le nord ». Le Maroc n'en est pas à sa première invasion acridienne. Depuis le début du XXe siècle, le pays a connu plusieurs attaques : en 1954, 1988, 2004, 2019 et 2023. Un essaim de criquets pèlerins de 200 milliards consomme 400.000 tonnes de nourriture... par jour. Les criquets peuvent voler jusqu'à 150 kilomètres par jour pour trouver leur nourriture.

Dans les croyances locales et même occidentales, l'avènement du criquet est synonyme de bonheur et de prospérité. Année suivant l'invasion des mandibules apporte pluie et bonnes récoltes, racontent par exemple les populations de Oued Draa qui voient dans les criquets pèlerins moins une menace pour leur propre sécurité alimentaire qu'un signe annonciateur

d'abondance... Ce que ne dément pas le retour des pluies au Maroc qui a fait renaître la nature après plusieurs années de sécheresse, au grand bonheur de tous. ▶



Can'Art et CULTURE



Arts plastiques

Sambou Diouf expose à Marrakech

La Fondation Monttresso accueille du 12 avril au 5 juillet 2025, à Marrakech le projet *Décloisonnement* de Sambou Diouf.

Investissant l'atelier comme un laboratoire, l'artiste sénégalais conduit son esprit en se laissant guider par les médiums et les procédés. Ni réflexion théorique, ni définition d'un discours, Sambou Diouf construit pas à pas son grand imagier, où ses figures hybrides mettent en lumière la continuité du vivant et les passages incessants de l'animalité à l'humanité. L'atelier, il le fréquente d'abord assidûment, dans une volonté d'apprentissage pendant plus de dix années auprès de son mentor Abdoulaye N'doye. Tardivement, il devient lauréat des Beaux-Arts de Dakar, l'atelier devient ensuite son lieu de vie, un endroit de mise en œuvre de sa propre pensée. Sous nos yeux, l'artiste bâtit une œuvre puissante, assemble paisiblement une sorte de puzzle pour appréhender la nature humaine. Ses sujets sont de drôles personnages anthropomorphes et primitifs, bizarres et familiers. Loin de la morale, son œuvre explore les méandres du Nous, scrute dans une étonnante fécondité les balancements



les plus sensibles de notre société. Sambou Diouf a un rapport cognitif

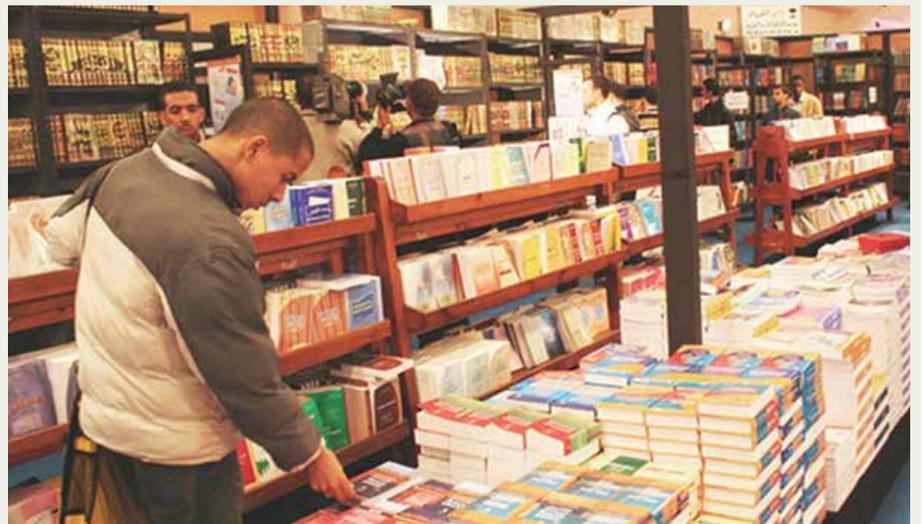
au monde, qui renvoie à l'enfance, qui questionne le païen et le sacré. Il dé-

livre une poésie métaphorique où ses sujets éprouvent l'équilibre instable de tensions, expérimentent la complexité des solidarités toujours prêtes à se défaire. En imitant les figures animales, on apprend à devenir homme, semble nous chuchoter l'artiste... Sambou Diouf dresse un alphabet de situation qui nous questionne pour mieux apprendre de nous-même. Jardin Rouge est aussi un autre atelier qu'il affectionne, les matériaux sont aussi multiples qu'insolites –emballages, papiers, plastiques...–, l'artiste utilise les moindres aspérités de ses supports pour insuffler sa matière. Sur des sortes de patrons de couture, le brou de noix, les pastels, les pigments naturels sont les outils qui donnent naissance à ses formes, pour être ensuite réassemblées. L'artiste nous offre de prodigieux palimpsestes où le regardeur ressent l'urgence de s'ouvrir à d'autres dehors. La chose n'est sans doute pas nouvelle, mais la comédie humaine décrite, délivre d'autres résonances, dévoile les mutations perceptives et cognitives d'un monde social mis à l'épreuve. Ni contes, ni fables, les œuvres de Sambou Diouf sont des voyages contemporains et populaires vers d'autres dialectes, d'autres traditions, où les corps physiques, sociaux et politiques interrogent ce que nous sommes, nous pensons et nous vivons. ▶

Siel 2025 Une édition riche en hommages

La 30ème édition du Salon international du livre (SIEL) se tiendra à Rabat du 17 au 27 avril 2025, avec un hommage spécial rendu à l'émirat de Sharjah et à la diaspora marocaine.

Le ministre de la Culture, Mohamed Mehdi Bensaïd, a annoncé lundi 7 avril lors d'une conférence de presse à Rabat que l'émirat de Sharjah sera l'invité d'honneur du SIEL 2025. Une manière de célébrer l'excellence des relations historiques, politiques et économiques unissant le Maroc à cet État des Émirats arabes unis. La 30ème édition du Salon international du livre (SIEL) connaîtra la participation de quinze maisons d'édition issues de Sharjah et offrira l'occasion à de multiples échanges visant à «encourager les échanges culturels entre écrivains et intellectuels marocains et émiratis». Ce rendez-vous culturel accueillera également 775 exposants de 51 pays. Ces derniers exposeront aux visiteurs environ 100.000 ouvrages traitant de «tous les champs de la connaissance et des genres littéraires», a indiqué la commissaire général du SIEL, Latifa Mouftakir. Les enfants ne sont pas en reste. Tout comme les précédentes éditions, le salon prévoit un programme dédié aux petits sous forme de 712 activités dont 660 ateliers éducatifs. Prenant la parole, Driss Yazami, président du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), a déclaré que cette édition du SIEL mettra aussi à l'honneur les Marocains du monde en reconnaissance de leur contribution au «rayonnement de l'identité marocaine au-delà des frontières». ▶



L'émirat de Sharjah en force lors de la prochaine édition du Siel.



Le Maigret du CANARD



POINT DE VUE

Abdeslam Seddiki



Economiste,
ancien
ministre de
l'Emploi et des
Affaires sociales.

En déclenchant la guerre économique, Trump pousse le monde vers l'inconnue !

Il faut reconnaître au Président Américain Trump au moins ce mérite : tenir ses promesses électorales. Il a promis d'appliquer des tarifs douaniers pour défendre l'économie américaine conformément à son slogan de campagne MAGA (Make America First Again). N'épargnant aucun pays, même les plus pauvres de la planète, il a annoncé en direct sur les écrans, dans un décor bien orchestré et une théâtralité qui lui est propre, les taux qu'il compte appliquer pour chaque pays.

Deux groupes de pays sont distingués : les pays avec lesquels les USA enregistrent un excédent commercial auxquels il applique un taux minimum de 10% ; les pays avec lesquels ils dégagent un déficit, les taux appliqués sont estimés au « prorata du niveau de ce déficit. Avec toutefois des ajustements et des cumuls qui ramènent les taux appliqués à des niveaux inimaginables dépassant les 60%.

La méthode utilisée pour procéder à ces estimations n'a rien de scientifique. Elle procède d'un simplisme qui saute à l'œil et confond droits de douane et impôt. De même, en faisant inclure dans les tarifs appliqués les « manipulations monétaires », personne ne pourrait savoir comment il a été procédé pour évaluer la part de ces « manipulations ». Au final, nous sommes en mesure d'affirmer sans risque d'être contredit, que les taux annoncés sont choisis « à la tête du client » en les enveloppant dans un emballage statistique artificiellement élaboré.

Une méthodologie simpliste

Prenons quelques exemples pour voir l'aberration de cette « méthode » qui est totalement étrange à la littérature économique telle qu'elle est enseignée dans les universités. Le calcul suivi est le suivant : on divise le déficit commercial américain envers un pays par ses importations venant de ce pays, et on multiplie le tout par 100 pour obtenir le taux appliqué par ce pays (ou groupe de pays) à l'Amérique. Pour l'Union européenne (UE), les Etats-Unis ont enregistré un déficit commercial de 235 milliards d'euros en 2024, et ont importé 605 milliards d'euros de marchandises. Soit 235/605, ce qui donne un ratio de 0,39, donc 39 %. Sur cette base, l'administration américaine, grâce à la « générosité » de Trump, a décidé de diviser le résultat par deux pour fixer les droits de douane qu'elle va imposer. Cela donne 20 % pour l'UE, 34 % pour la Chine, 26 % pour l'Inde, 46 % pour le Vietnam... La palme revient étrangement au Lesotho, à 50 %.

Il faut préciser que ces taux franchement arbitraires viennent s'ajouter à ce qui était déjà en place. Pour l'UE, le droit de douane, de 1,2 % en moyenne, va passer à 21,2 %. Pour la Chine, qui était à 10 % en moyenne pondérée avant l'arrivée de M. Trump à la Maison Blanche, et qui avait déjà subi une hausse de 20 % ces deux derniers mois, le taux final moyen tournera autour des 64 %, en fonction des objets. Au total, 56 pays, ainsi que l'UE, seront touchés par ces droits de douane spécifiques. Le reste du monde sera im-

posé à 10 %. Deux pays sont exemptés : le Canada et le Mexique, pour lesquels une taxation de 25 % avait déjà été annoncée dès février (mais uniquement pour les marchandises qui ne sont pas dans l'accord de libre-échange nord-américain). Par ailleurs, les mesures déjà décidées de taxation douanière de 25 % sur l'acier, l'aluminium et les automobiles restent en place.

Un nouveau monde se profile à l'horizon

Ce faisant, l'administration Trump a plongé le monde dans l'inconnue. On n'est plus dans l'incertitude comme avant. C'est un monde nouveau qui se profile à l'horizon, celui de la fin d'une mondialisation que d'aucuns qualifiaient de « mondialisation heureuse ». Pour ceux qui en ont profité s'entend et en premier lieu les Etats-Unis. En décrétant la fin du libre-échange avec des droits de douane exorbitants, les grands perdants seraient vraisemblablement ceux-là même qui ont allumé la mèche. On le voit déjà avec les manifestations populaires qui ont eu lieu ce dimanche 6 avril dans les principales villes américaines, l'effondrement des principales bourses mondiales. Apple a perdu en 24 heures 300 milliards \$, soit 12,5 milliards \$ par heure. Et ce n'est que le début.

Les effets délétères des politiques protectionnistes menées à l'aveuglette ne sont plus à démontrer. Une politique protectionniste menée par un pays en voie de développement pourrait se comprendre. Mais venant de la première puissance mondiale, représentant un quart de la richesse du globe et 30% de la consommation mondiale, c'est franchement une mesure suicidaire qui ne se justifie sur aucun plan si ce n'est un moyen de pression

pour négocier et obtenir plus d'avantages et de concessions.

Le consommateur américain paiera le prix

Les premiers à en pâtir sont les consommateurs américains. Les tarifs douaniers augmentent le coût des produits importés, ce qui peut entraîner une hausse des prix. Cela peut déclencher une inflation, car les entreprises répercutent souvent ces coûts sur leurs clients. De même, et contrairement aux prophéties de Trump, le risque est grand de voir le chômage augmenter dans la mesure où certaines industries qui demandent fortement des importations vont réduire leur activité. En outre, les tarifs peuvent perturber les chaînes d'approvisionnement complexes, entraînant des coûts supplémentaires pour les entreprises et des retards dans la production. Bien sûr, les pays concernés par ces mesures annoncées unilatéralement, ne vont pas se laisser faire sans riposter. La Chine a d'ores et déjà annoncé des mesures de rétorsion en imposant des droits de douane de 34% sur les importations en provenance de l'Amérique. L'Union européenne est en train de s'organiser pour riposter très prochainement tout en privilégiant la voie du dialogue. Des coalitions entre pays s'organisent à travers le monde pour contrer les mesures de Trump, comme c'est le cas de la réunion tripartite entre la Chine, le Japon et la Corée du Sud. Tout indique au final, que la voie est grandement ouverte vers une guerre commerciale dont les conséquences seraient incommensurables non seulement pour l'économie mondiale, mais également pour la paix mondiale qui est déjà malmenée.

Quid du Maroc ?

Notre pays, quoiqu'en pensent certains esprits bornés, est doublement concerné par ces turbulences qui traversent la planète. D'abord, d'une façon directe à travers l'impact des barrières douanières de Trump même si elles sont à leur niveau minimum de 10%. Ensuite d'une façon indirecte par les effets qu'il subira indirectement de par l'ouverture de son économie sur le reste du monde.

L'instauration du taux de 10% ne se justifie nullement dans le cas du Maroc pour au moins deux raisons. En premier lieu, les deux pays sont liés depuis 2006 par un accord de libre-échange qui demeure, jusqu'à preuve du contraire, en vigueur. En deuxième lieu, ce sont les USA qui ont le plus profité de cet accord du moins sur le plan économique. Ainsi, sur un total des échanges bilatéraux de 73 milliards DH, le Maroc n'exporte vers le pays de l'Oncle Sam que 12,7 milliards et il importe 60,3 milliards DH, soit un taux de couverture de 21%. Si on devait suivre la logique de Trump, les droits de douane auraient été appliqués en sens inverse ! Précisons toutefois que les importations en provenance des USA représentent 8,4% de nos achats à l'étranger alors que les exportations vers ce même pays ne représentent que 3% de nos ventes à l'étranger. Un droit de douanes de 10% aurait peu d'impact sur l'économie marocaine même si le Président de l'ASMEX (Association Marocaine des exportateurs) parle d'une « douche froide ».

Mais là où le Maroc sera sévèrement affecté, c'est à travers les répercussions des effets subis par ses principaux partenaires et en premier lieu la zone euro. On estime, en effet, que la croissance de la zone euro pourrait être amputée de 0,6 à 1,2 point. Ce qui entraîne une situation de récession et par conséquent une baisse de la demande adressée à notre pays. On pourrait rétorquer, à juste titre, que le Maroc, serait à son tour avantagé sur le marché international, par rapport à des pays concurrents soumis à des tarifs douaniers supérieurs, pour améliorer sa compétitivité.

Une mondialisation à visage humain

En tout état de cause, le gouvernement marocain est appelé à être sur le qui-vive et à redoubler de vigilance au lieu de se contenter de déclarations tranquillissantes en insistant sur la profondeur et l'ancienneté de l'amitié entre le Maroc et les USA. C'est vrai que les relations entre les deux pays transcendent l'économie pour englober le politique et le géostratégique. On ne pourra que s'en féliciter. Mais rien n'empêche de réfléchir à l'avenir de notre pays dans ce nouveau monde qui est en train de se dessiner.

Il faut absolument que le Maroc y soit partie prenante. Le débat est ouvert sur la nécessité d'un nouveau multilatéralisme avec de nouvelles alliances, sur la poursuite de la mondialisation sans Trump, mais une mondialisation à visage humain, avec des règles plus équitables et sans puissance hégémonique ...



Le MIGRATEUR



Relation algéro-malienne

L'Algérie renforce son isolement régional

Les relations, déjà froides entre l'Algérie et le Mali, semblent au bord de la rupture après la décision des deux pays de se fermer mutuellement leurs espaces aériens.

LAILA LAMRANI

Après avoir rappelé leurs ambassadeurs respectifs le 6 avril, Bamako a décidé de fermer dans la journée son espace aérien à son voisin en application du principe de réciprocité. Cette nouvelle escalade est intervenue après que l'armée algérienne a abattu un drone des

Forces Armées maliennes a été abattu à proximité de la frontière algérienne dans la nuit du 31 mars au 1er avril. Mais les deux parties livrent des versions différentes sur cet incident. Si Bamako soutient que l'épave de l'appareil a été localisée à 9,5 kilomètres au sud de la frontière avec l'Algérie, cette dernière indique que les données radars de son ministère de la Défense « établissent clairement la violation de l'espace aérien de l'Algérie » par un drone de reconnaissance venu du Mali.

Dans leur communiqué, les autorités maliennes accusent aussi la junte militaire algérienne de « parrainer le terrorisme international ». Ce n'est pas la première fois que Bamako accuse directement son voisin encombrant d'entretenir une relation de « proximité » avec des groupuscules terroristes dans la zone frontalière. Début janvier 2025, le chef de la di-



Rien ne va plus entre les deux juntes militaires

plomatie malienne a dénoncé dans un communiqué « la proximité et la complicité de l'Algérie avec les groupes terroristes qui déstabilisent le Mali et à qui elle a offert le gîte et le couvert ». Le fermeture de l'espace aérien malien à l'Algérie aura un coût élevé pour sa compagnie aérienne. Mais aussi pour les compagnies internationales qui depuis l'Algérie se rendent dans les pays de l'Afrique subsaharienne.

Faute de pouvoir survoler le ciel malien, ces compagnies vont devoir rerouter leurs vols avec tout ce que cela implique comme impact économique considérable sur le plan technique et opérationnel et des surcoûts en termes de consommation de carburant et d'allongement de temps de vols. Ainsi va l'Algérie! Il faut toujours s'attendre à des mauvaises surprises et à voler au ras des pâquerettes... ▶

Peine de mort dans le monde

Un record de nombre d'exécutions depuis 2015

Dans son dernier rapport annuel publié mardi 8 avril, Amnesty International a fait état de 1 518 exécutions en 2024, avec l'Iran, l'Irak et l'Arabie saoudite en tête, sans compter celles survenues en Chine, Corée du Nord et Vietnam, où le secret entoure ces exécutions. Pour l'organisation des droits de l'homme, les exécutions ont atteint leur plus haut niveau depuis environ une décennie. Selon le rapport sur la peine de mort de l'ONG, le nombre de personnes exécutées en 2024 est en hausse de 32 % par rapport à 2023, et a atteint un record depuis 2015, année au cours de laquelle 1 634 exécutions avaient été comptabilisées. En revanche, pour la deuxième année consécutive, le nombre de pays ayant mené des exécutions s'élève à quinze, soit le plus bas jamais enregistré.



Le nombre des exécutions en Chine restent secrètes.

tré. Comme pour la Chine, les chiffres de la Corée du Nord et du Vietnam ne sont pas inclus dans le rapport, faute de données disponibles. « Même si le secret entourant ce châtiment continue d'empêcher le recensement dans certains pays que nous pensons responsables de milliers d'exécutions, il est évident que les Etats qui main-

tiennent la peine capitale sont une minorité isolée », a déclaré la secrétaire générale d'Amnesty, Agnès Callamard. Selon l'ONG, l'Iran, l'Irak et l'Arabie saoudite ont été responsables l'an dernier de 91 % des exécutions recensées. Elles sont en hausse dans les trois pays. L'Iran à lui seul compte pour 64 % des exécutions connues. Selon le

rapport, 25 personnes ont été exécutées aux Etats-Unis l'année dernière, soit une de plus qu'en 2023. Les infractions liées à la drogue représentent plus de 40 % des exécutions dans le monde, souligne Amnesty International, notant qu'elles sont nombreuses en Chine, en Iran, en Arabie saoudite et à Singapour. Ces exécutions sont illégales en vertu du droit international, qui considère que le recours à la peine de mort doit être limité aux crimes les plus graves, dont ne fait pas partie le trafic de stupéfiants, affirme Amnesty. A l'heure actuelle, 145 pays ont soit aboli la peine de mort, soit ne l'appliquent plus, selon l'ONG. Bien que la peine capitale demeure une sanction légale au Maroc, aucune exécution n'a eu lieu depuis 1993. ▶

le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Rue Ibnou Katir résidence Al Mawlid II Imm. D RDC n°4 Maârif - Casablanca -

Tél : 0522 23 32 93

Fax : 0522 23 46 78

E-mail : contact@lecanardlibere.com

Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar

Amine Amerhoun,

Saliha Toumi, Ahmed Zoubair,

Laila Lamrani Amine et

Chaimaa El Omari Naib

CORRESPONDANT EN FRANCE

ET EN EUROPE

Samir Berhil

s.berhil@lecanardlibere.com

CARICATURES

Boudali, Zag

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Maroc Soir

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416



Et BATATI ET BATATA



Bizarre



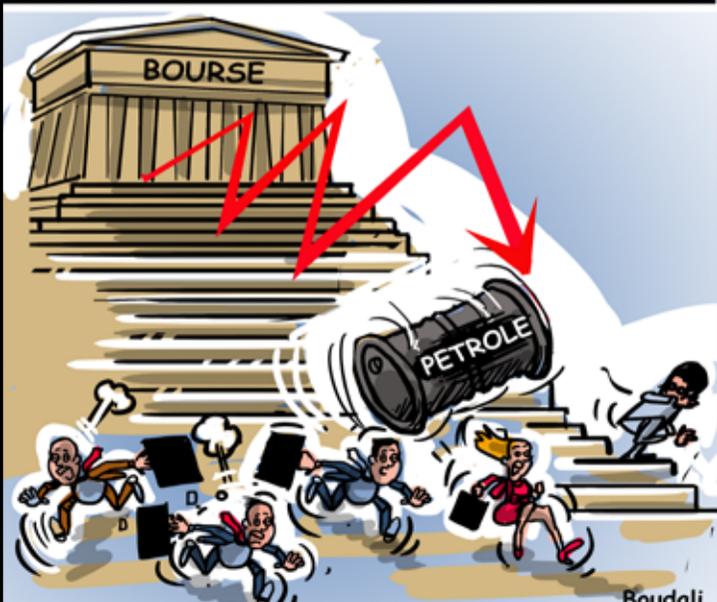
Prix de la France moche

L'association Paysages de France vient de décerner son palmarès 2021 des « Prix de la France moche » et a décidé de récompenser Montalieu-Vercieu, en Isère, pour l'accumulation de panneaux publicitaires. Une initiative pas du tout du goût des habitants et de la mairie, rapporte France Bleu Isère mercredi 3/11. « C'est dur, quand même, de dire moche », a ainsi réagi une riveraine tandis qu'une commerçante dénonce un prix qui n'aurait pas été attribué à une grande ville comme Lyon. « Entre le Rhône, les montagnes, on est bien à Montalieu ! », assure-t-elle. Sur son site, l'association Paysages de France explique vouloir lutter contre la prolifération des panneaux publicitaires, qui défigurent les villes. Selon la structure, il est possible pour les municipalités d'agir « en instaurant ou modifiant un règlement local de publicité, ou en demandant aux préfets d'intervenir pour des publicités en infraction ». Pierre-Jean Delhousse, représentant de l'association en Isère, estime que le maire de Montalieu-Vercieu n'a pas enclenché les démarches nécessaires pour éviter la multiplication des publicités. ●

(E)garée au même coin depuis 1970

Un véritable monument de la ville. Une vieille voiture garée ou égarée depuis presque un demi-siècle au même endroit est devenue un symbole local à Conegliano, en Italie. Le véhicule appartient à un habitant âgé de 94 ans, rapporte le média local Il Gazzettino. Angelo Fregolent a garé pour la dernière fois sa Lancia Fulvia en 1974 sur une place de parking devant le kiosque à journaux qu'il tenait avec sa femme. L'Italien se servait de sa voiture pour y stocker diverses choses, son logement se trouvant également juste au-dessus du kiosque. En partant à la retraite, le commerçant n'a pas jugé bon de déplacer sa voiture et ne l'a plus jamais utilisée, raconte CNews (4/11). 47 ans, une durée suffisante pour faire du véhicule une attraction locale, fréquemment photographiée par les touristes et progressivement devenue un symbole de Conegliano. La Lancia Fulvia est même référencée comme lieu de patrimoine sur Google Maps. ●

L'ÉCONOMIE MONDIALE MENACÉE DE RÉCESSION



Rigolard



*Un ventriloque s'adressant à sa marionnette dans un spectacle :

- Bonjour Tataouet, es-tu en forme aujourd'hui?
La marionnette répond (avec une voix nasillardre) :
- Oui, et pour vous le prouver je vais vous raconter une histoire belge.

Tout d'un coup un belge se lève dans l'assemblée et dit :

- Y en a marre ; Les blagues sur les belges il y en a assez, il faut vous renouveler !

Le ventriloque reprend sa voix normale et dit :

- Excusez-moi monsieur mais le spectacle est prévu comme ça, mais je vous promets que l'année prochaine je changerai, soyez gentil laissez-moi terminer.

Le belge furieux répond :

- Toi le grand ta gueule, c'est au petit que je parle !

*Un couple va à la pêche pour leurs vacances près d'un parc national.

Le mari aime pêcher à l'aube ; son épouse préfère lire.

Un matin, le mari revient après plusieurs heures à la pêche et décide de faire un petit somme. La femme décide de prendre le bateau. Elle n'est pas familière avec le lac donc elle rame, ancre le bateau et commence à lire son livre.

Peu après arrive le garde forestier dans son bateau.

Il s'approche du bateau et dit :

- Bonjour, Madame. Qu'est-ce que vous faites?
- Je lis mon livre, répond-t-elle et elle pense « Est-ce que ce type est aveugle ou quoi ? »
- Vous êtes dans une zone interdite de pêche, dit-il.
- Mais, Officier, je ne pêche pas. Est-ce que vous ne

pouvez pas voir cela ?

- Mais vous avez tout l'équipement, Madame. Je vais devoir vous emmener et vous accuser.

- Si vous faites cela je vous accuserai de viol, répond la femme furieusement.

- Je ne vous ai même pas touché, rouspète le garde forestier.

- Oui, c'est vrai... Mais vous avez tout l'équipement nécessaire !

*Dans un restaurant du Vieux-Nice, un touriste parisien appelle le garçon :

- On étouffe, ici ! Mettez donc en marche l'air conditionné.

- Bien, monsieur.

Dix minutes plus tard, le touriste dit au garçon :

- On gèle, ici ! Arrêtez un peu l'air conditionné.

- Bien, monsieur.

Un quart d'heure se passe :

- Garçon ! C'est une véritable fournaise. Remettez en marche l'air conditionné.

- Bien, monsieur.

Un autre touriste, assis à une table voisine, dit au garçon :

- Vous avez une drôle de patience avec ce genre de loustic.

- Oh ! vous savez, répond le garçon, l'essentiel est qu'il soit content. Parce qu'entre nous, nous ne l'avons pas encore fait installer, l'air conditionné.

*Un petit garçon dit à son père :

- Papa, s'il te plaît, donne-moi deux euros pour un pauvre monsieur qui crie dans la rue...

- Bien sûr, fait le père. Et qu'est-ce qu'il crie ce pauvre monsieur ?

- « Glaces ! Deux parfums, deux euros ! »



مجموعة بريد المغرب
ROYAUME DU MAROC
GRUPO BARID AL MAGHREB

Le Groupe Barid Al-Maghrib et Philippine Postal Corporation lancent une émission commune de timbre-poste

Rabat, le 09 avril 2025. A l'occasion du 50ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Royaume du Maroc et la République des Philippines, Barid Al-Maghrib et Philippine Postal Corporation annoncent le lancement d'une émission commune de timbre-poste.

La cérémonie de dévoilement de cette émission spéciale s'est tenue le

mercredi 09 avril 2025 au Musée Barid Al-Maghrib à Rabat, en présence de Son Excellence LESLIE J. BAJA, ambassadeur de la République des Philippines au Maroc, de Monsieur Amin Benjelloun Touimi, Directeur Général du Groupe Barid Al-Maghrib, ainsi que de plusieurs autres personnalités.

Cette émission commune, fruit de la coopération philatélique entre les deux institutions postales, met en lumière l'architecture moderne à travers une série de deux timbres-poste illustrant des infrastructures aéroportuaires emblématiques.

Ainsi, le timbre marocain représente l'Aéroport Marrakech-Ménara, un chef-d'œuvre architectural qui allie modernité et traditions marocaines, tandis que le timbre philippin met en avant l'Aéroport international de Mactan-Cebu, symbole du dynamisme et de l'innovation des Philippines dans le domaine aéroportuaire.

Les aéroports, en tant que points d'entrée vers d'autres pays et cultures, sont des vitrines du savoir-faire architectural et technologique de chaque nation. Cette émission commune souligne ainsi l'attachement du Maroc et des Philippines aux valeurs d'ouverture, d'innovation et de développement.

Barid Al-Maghrib, à travers cette nouvelle émission philatélique, réaffirme son engagement à célébrer les liens diplomatiques et culturels du Royaume grâce au timbre-poste, véritable témoin de l'histoire et du patrimoine des nations.





Et BATATI ET BATATA



Mot Fléchés

Musicien suisse Musicien français	Monnayer Titres	Résulte Note	Achevera Commune de Finlande	Possessif Atom-blocs en flocon
Rayons Foyer				
		Sorte de panier	Unité Conjonction	Lune de Jupiter
Sensibilité Ville ancienne				
	Armée de Zeus Parfumées		Animal Fleur côtière	
Assiez L'argent est son domaine			Conscience personnelle Intercalé	
				Vive
Se moquer Commune française			Prénom De même	
		Réduction de voile Type de diffusion		Pronom personnel Eclat d'une petite
Ebrécherait Taillée Note				Pronom personnel
Armée			Outil	

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement :

- 1 : Os de la main
- 2 : Conjonction de coordination - Clairement écrit
- 3 : Changements de quart - Partie du jour
- 4 : Revêtements
- 5 : Grande école - Type de Société
- 6 : Négation - Comme du mica
- 7 : Protections - Chemin des écoliers
- 8 : Arrivée - Chanteuse
- 9 : Voie - Agent secret
- 10 : Enfoncement

Verticalement :

- 1 : Soldat
- 2 : Immortel - Article
- 3 : Prénom - Anneau
- 4 : Ville de Syrie - Partie du pain
- 5 : Cultivées
- 6 : Dieux nordiques - Démonstratif - Pronom réfléchi
- 7 : Réductions de voile - Passage - Partie du jour
- 8 : Métal - Etendue d'eau - Dépôt
- 9 : Roi d'Israël - Partie d'un pays
- 10 : Paraîtront

Mots Mêlés

E	N	E	S	T	O	B	E	U	Q	A	P
R	E	N	G	O	E	L	E	T	T	E	I
E	T	I	E	S	Y	A	W	M	A	R	T
T	T	S	R	D	E	M	E	D	N	A	T
P	E	U	I	E	R	U	T	I	O	V	E
O	R	O	V	Y	S	E	P	U	O	C	L
C	R	M	A	A	H	S	E	L	T	U	O
I	A	I	N	C	V	U	O	I	U	A	I
L	H	L	I	H	E	B	C	R	A	E	R
E	C	N	G	T	L	N	I	A	R	T	B
H	E	L	I	B	O	M	O	T	U	A	A
P	E	T	T	E	L	C	Y	C	I	B	C

- HELICOPTERE
- AUTOMOBILE
- BICYCLETTE
- CABRIOLET
- PAQUEBOTS
- CHARRETTE
- LIMOUSINE
- TRAMWAYS
- CARROSSE
- GOELETTE
- PENICHE
- VOITURE
- TANDEM
- BATEAU
- NAVIRE

- TRAIN
- COUPE
- YACHT
- VELO
- AUTO
- BUS

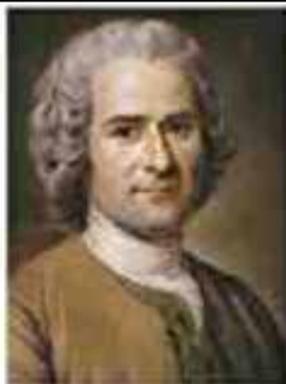


Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

					1	7	8	3
6	3	7		9	2		5	4
3		9	1					6
		8	7	2	6	3		
7					9	5		2
1	5		6	4		9	3	8
8	6	4	9					

A méditer



« C'est l'abus de nos facultés qui nous rend malheureux et méchants. »

Jean-Jacques Rousseau, Émile.

Solution des jeux du numéro précédent

Su-Do-Ku

3	7	6	5	2	9	4	8	1
9	2	8	3	4	1	7	6	5
1	5	4	6	7	8	9	3	2
8	3	5	7	9	4	2	1	6
4	9	1	2	8	6	3	5	7
2	6	7	1	3	5	8	9	4
5	4	2	8	1	3	6	7	9
6	8	9	4	5	7	1	2	3
7	1	3	9	6	2	5	4	8

Mots Mêlés

Mots mêlés « oiseaux » :

Solution : chardonneret

Mots fléchés

C	E	A	S	U					
Ç	A	R	P	É	N	T	I	É	R
T	R	E	I	T	E	R	E	E	S
Ç	A	S	T	R	E	G	U		
C	E	R	E	R	E	L			
À	T	R	E	S	O	R	T	E	
E	V	V	E	T	H				
À	R	E	N	I	C	O	L	È	S
I	S	E	R	R	E	R	A		
G	E	U	E	M	S				
L	U	N	É	T	T	E	F		
U	L	M	L	E	U	R	R	E	
E	P	A	I	S	S	E	U	R	

Mots croisés

1	N	A	V	I	G	A	T	E	U	R
2	I	N	E	L	E	G	A	N	T	E
3	A	I	N	L	E	S	A	M		
4	I	L	E	S	S	H	I			
5	S	I	R	E	S	E	R	S		
6	E	N	A	U	M	E	S	A		
7	R	E	M	U	E	M	E	N	T	S
8	I	E	S	U	N	I	E	S		
9	E	R	S	E	S	T	A	L	E	
10	S	U	S	A	I	S	I	E	S	



L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE REGARD

DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER

LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS